



CONDUIRE
LA TRANSITION

MAINTENANT

CONFÉRENCE - 27 JUIN 2023

*Enjeux et solutions
énergétiques dans
le transport routier
et la logistique*

DOSSIER DE PRESSE

"Les actions du Groupement"



Conférence organisée
par le Groupement ASTRE



LA TRANSITION ENERGÉTIQUE DANS LE TRANSPORT ROUTIER, UNE ACCÉLÉRATION PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Face au dérèglement climatique et à la réalité des limites planétaires à ne pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles la vie a pu se développer, **de nombreux changements dans notre façon de consommer l'énergie doivent être engagés.**

Parmi ceux-ci, il faut citer les changements nécessaires relatifs à l'énergie dans le secteur du transport routier de marchandises, un maillon essentiel de la chaîne logistique et un secteur clé dans l'activité économique, mais qui représente actuellement environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre françaises.

En outre, l'activité de transport routier de marchandises (TRM) représente 89% du transport de marchandises en France¹, loin devant le transport ferroviaire, aérien, maritime et fluvial.

L'enjeu est donc de taille.

Avec les réglementations françaises et européennes (e.g. Le Green Deal, ou encore la disparition des véhicules thermiques à horizon 2035) qui ont d'ores et déjà défini des exigences en matière de décarbonation, les efforts pour réduire nos consommations d'énergies fossiles doivent s'intensifier.

Il est devenu impératif d'agir pour la décarbonation complète des transports à horizon 2050.

¹ Selon la dernière étude du Ministère de la Transition écologique publiée en 2021

UN ACTEUR DÉJÀ ENGAGÉ DANS LA DÉCARBONATION DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Depuis plusieurs années, le Groupement ASTRE n'a cessé de travailler sur des moyens et outils efficaces afin d'accompagner ses 162 adhérents européens dans leur démarche de décarbonation.

L'engagement RSE d'Astre ne date pas d'hier.

Des actions concrètes sont déjà menées au niveau du Groupement, par exemple :

La charte d'engagement EVcom signée par Astre Commercial en 2022 qui vise à réduire de 5% les émissions de gaz à effet de serre de 2022 à fin 2024. Cet engagement sur 3 ans permet au Groupement de bénéficier d'outils opérationnels pour évaluer leurs émissions et d'un accompagnement personnalisé pour suivre les progrès réalisés.



Le partenariat avec l'opérateur de livraison urbaine Urby, pour le fret urbain signé en novembre 2022 par le Groupement avec sa solution Palet System. En France, le fret représente environ 10% des émissions de gaz à effet de serre, et dans les zones urbaines, c'est en moyenne 30% des émissions de GES. Ce partenariat avec Urby permet d'optimiser le transport de marchandises en milieu urbain dans une logique écologique et économique. Les Astriens peuvent donc confier la livraison de leurs palettes sur le dernier kilomètre dans les 23 métropoles françaises



où Urby est présent afin d'en limiter l'impact environnemental. Urby a investi 20M€ dans une flotte à faible émission.

Des webinaires et ateliers organisés par le Groupement : des webinaires dédiés aux nouveaux carburants ; la Fresque du Climat (un outil de référence qui permet à chacun de s'approprier le défi de l'urgence climatique et d'en comprendre les enjeux, déjà réalisé par 400 personnes au sein du Groupement Astre) ; ou encore des ateliers « Transporteurs en transition » avec le partenaire Projet Celsius, pour permettre aux Astriens d'appréhender le fret de demain.



Des challenges

Comme le Driver Challenge, concours organisé en septembre 2022, visant à récompenser le meilleur conducteur du Groupement, selon les critères de la conduite rationnelle et sécuritaire, source d'impacts vertueux notamment sur l'environnement.



Des actions individuelles et efforts déjà portés au niveau des Astriens :

Un changement progressif de la motorisation **pour une flotte utilisant des carburants alternatifs ou fonctionnant à l'électrique**, moins émetteurs que le gasoil. La plupart des Astriens font évoluer leur parc.

Comment aller encore plus loin dans la décarbonation de l'activité de transport de marchandises ? Sur quels leviers agir en priorité ? Quel est le pouvoir d'action de chaque acteur ? Quels sont les choix les plus adaptés pour garantir une transition efficace et soutenable ? Une remise en question des usages énergétiques n'entraîne-t-elle pas d'autres réflexions ?

Pour le Groupement Astre, la mise en place d'actions permettant une amélioration de notre trajectoire climatique **nécessite plus d'engagement, tant au niveau individuel que collectif et indépendamment du secteur de transport routier de marchandises.**

SAVOIR ET AGIR COLLECTIVEMENT DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE

La Fresque du Climat, un outil de connaissance clé pour comprendre les causes et les conséquences du changement climatique, a déjà été réalisée par 140 Astriens et plus de 300 collaborateurs d'Astriens. Proposé par le Groupement, cet outil permet de savoir pour agir.

Justement, pour agir en faveur de tous ces enjeux liés au dérèglement climatique et au-delà (perte de biodiversité, limites planétaires, impacts de nos consommations d'énergie, etc., ...), le Groupement ASTRE donne un nouveau tournant dans la décarbonation du secteur de transport routier de marchandises. Avec une approche systémique (toutes les activités étant interconnectées), il invite, au sein d'un mouvement collectif, chaque acteur à prendre part à cette réflexion et à agir.



C'est d'ailleurs dans le sens du collectif, valeur propre à l'ADN du Groupement créé il y a 31 ans, qu'Astre a toujours fonctionné mais les enjeux et problématiques des transporteurs ont aujourd'hui évolué.



**LA FRESQUE
DU CL!MAT**
Vous avez toutes les cartes en main

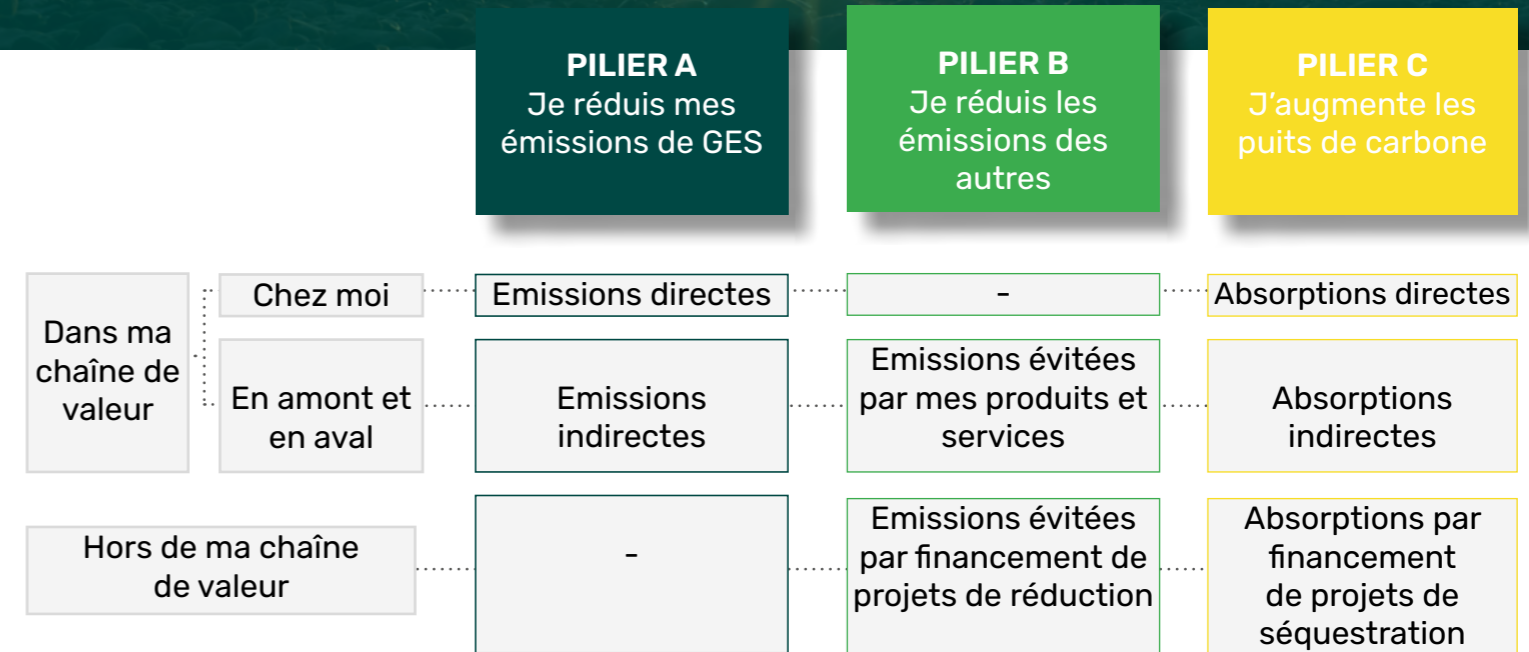
DES ACTIONS BASÉES SUR LA MÉTHODE NET ZERO INITIATIVE

Pour atteindre cet objectif de décarbonation à horizon 2050, le Groupement Astre a choisi comme référentiel, la méthode NZI (Net Zero Initiative).




Cette méthode basée sur 3 piliers, fonctionne de la manière suivante : je réduis dans et hors de ma chaîne de valeur mes émissions de GES, je réduis les émissions des autres dans et hors de ma chaîne de valeur et j'augmente les puits de carbone dans et hors de ma chaîne de valeur.



LE TABLEAU DE BORD NET ZERO INITIATIVE



Chaque entreprise est alors incitée à :

-  Mesurer sa performance sur ces trois piliers
-  Se fixer des objectifs ambitieux sur chacun d'eux
-  Les piloter dynamiquement dans le temps

Les 10 grands principes de la méthode Net Zero Initiative



1 Le net zéro désigne avant tout l'ambition planétaire d'équilibrage des émissions de GES et des puits de carbone.



3 Pour structurer leur action climat, les entreprises doivent distinguer trois différents types d'action, qui ne sont pas fongibles : la réduction, l'évitement, la séquestration.

2 Pour une entreprise, avoir une stratégie net zéro signifie vouloir opérer les transformations nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone planétaire en 2050.

4 La réduction des émissions des entreprises doit être le sujet prioritaire de leur action climat.

5 Les entreprises doivent nécessairement mesurer et communiquer sur l'ensemble des émissions de leur chaîne de valeur.

6 Les objectifs de réduction des émissions doivent être cohérents avec la science du climat.

7 Au-delà des seuls engagements, il est urgent que les entreprises obtiennent des résultats concrets et rapides sur la réduction de leurs émissions.

8 Les entreprises doivent contribuer au maximum à la décarbonation de leur écosystème en générant des émissions évitées.

9 Les entreprises doivent développer au juste niveau les puits de carbone.

10 Si les entreprises souhaitent communiquer sur leur stratégie Climat, elles doivent le faire de façon rigoureuse et irréprochable.

DES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE GROUPEMENT AUX ASTRIENS

1 LE BILAN CARBONE

C'est un prérequis à toute démarche de décarbonation. Il permet aux Astriens de mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions d'amélioration et de communiquer correctement. La formule sur mesure de bilan carbone proposée aux Astriens (constituée d'un outil développé par Toovalu et d'un accompagnement par Ekodev sur 12 jours), est le fruit d'un projet pilote réalisé en 2022 auxquels 3 Astriens ont participé (PTS Dufour, Kleyling et Sarrion).

2 L'AUDIT ENERGÉTIQUE

Les transporteurs ont aussi des bâtiments (secteur qui doit également faire sa transition). Pour traiter ce sujet, il est indispensable pour les Astriens de connaître avec précision leurs états des lieux (dépenses énergétiques, émissions associées) et d'avoir des préconisations d'actions pour réduire leurs consommations et leurs émissions. Le Groupement Astre, en accord avec les obligations du décret tertiaire, vise un objectif de 40% de réductions énergétiques d'ici 2030 et jusqu'à 60% en 2050.

Ces deux dispositifs (bilan carbone et audit énergétique) sont mis à disposition dès maintenant des Astriens français et seront également à disposition des Astriens européens dans les mois à venir.

3 LE LABEL BAS-CARBONE

La transition du secteur de transport routier de marchandises passe par des changements de motorisation dont les coûts associés sont importants. Afin de faciliter ce changement de motorisation vers des camions électriques, le Groupement a travaillé avec Actéon, filiale d'EDF à l'élaboration d'un label bas-carbone (validé par l'ADEME). Grâce à un système de crédit carbone, les Astriens (et au-delà, tous les transporteurs) pourront acquérir à des prix plus attractifs des camions électriques et les bornes associées. Ce label verra le jour début 2024.

4 UN PARTENARIAT AVEC TerraTerre

Tout comme le secteur du transport, l'agriculture est une cause importante de la crise climatique. 25% des émissions de gaz à effet de serre sont liées à l'agriculture. Agir en dehors de sa chaîne de valeur, c'est tout l'objet du partenariat du Groupement Astre avec TerraTerre, qui accompagne la transition des agriculteurs vers une agriculture bas carbone et régénératrice. Grâce à ce partenariat, les Astriens et le Groupement pourront participer à la séquestration carbone et à la transition nécessaire du monde agricole, en soutenant des fermes à proximité de leurs entreprises grâce à une contribution carbone.

LES ACTIONS MENÉES PAR LE GROUPEMENT ASTRE

1. La **diminution des émissions lors du transport des marchandises**, déjà menée progressivement et de manière individuelle dans la flotte propre de certains Astriens, est une priorité au niveau du Groupement. Car si aujourd'hui encore, l'utilisation du gazoil domine largement au sein de l'organisation commune astrienne permettant de mutualiser les transports, le Groupement Astre va engager sur ce périmètre, une réduction de ses émissions par le changement de motorisation dans une partie de ses plans de transport, **avec l'objectif d'atteindre 100% de tractions utilisant des carburants alternatifs en 2024.**

2. La **finance responsable** fait partie de l'approche systémique du groupement qui vise à prendre en compte la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dans sa chaîne de valeur et hors de sa chaîne de valeur. Cette prise en compte d'une finance durable, c'est-à-dire **des investissements financiers et extra-financiers plus éthiques, est indispensable pour le Groupement Astre et pour toutes les entreprises Astriennes.**

C'est d'autant plus important pour répondre aux futures exigences réglementaires initiées dans le cadre du Green Deal, notamment à travers la directive « CSRD » Corporate Sustainability Reporting Directive qui rentrera en vigueur fin 2023. Les entreprises de plus de 250 collaborateurs et qui réunissent deux des trois conditions suivantes : plus de 250 salariés, bilan supérieur à 20 millions d'euros, un CA supérieur à 40 millions d'euros) devront dès 2026 (données de l'année 2025) répondre à certaines exigences de durabilité de leur activité. Il est primordial de s'y préparer !

3. Les **achats responsables** : afin de réduire ses émissions dans la totalité de sa chaîne de valeur, l'achat responsable, qui prend en compte des facteurs sociaux et environnementaux en plus des facteurs habituels de qualité et de prix, est un impératif et un vecteur d'innovation et de création de valeur pour les entreprises. Pour cela, le Groupement Astre va engager un travail collaboratif avec tous ses partenaires.

EN ROUTE VERS LA DÉCARBONATION COMPLÈTE DU SECTEUR

Ces actions constituent une **mise en mouvement et une main tendue à toutes les parties prenantes, à tous les clients, partenaires pour travailler plus efficacement et durablement. Elles sont partagées en toute transparence pour nourrir les échanges dans ce secteur.**

Le groupement Astre est conscient que ses actions à elles seules ne seront pas suffisantes pour parvenir à l'objectif de 100% de décarbonation en 2050 et que le chemin sera long, mais **ouvre avant tout la voie de l'action collective** en suivant la méthode NZI (Net Zero Initiative) et en proposant des actions concrètes et fortes à ses parties prenantes.

ASTRE EN BREF

Le Groupement ASTRE, réseau de 162 PME solides et indépendantes, devenu aujourd'hui le 1er Groupement européen de transport et de logistique, a révolutionné le monde de la coopération en France et en Europe dans les métiers du transport et de la logistique. C'est avant tout une histoire d'hommes et de femmes réunis autour de valeurs communes telles que la solidarité, l'entraide et la qualité de service. Ces valeurs font la force du Groupement et permettent aux clients de bénéficier à la fois de la souplesse des PME et de la puissance d'un grand groupe.

Depuis 30 ans, la raison d'être de la coopérative perdure : *développer durablement une communauté d'entreprises indépendantes, acteurs majeurs de la Supply Chain européenne.*

En chiffre...

162
adhérents

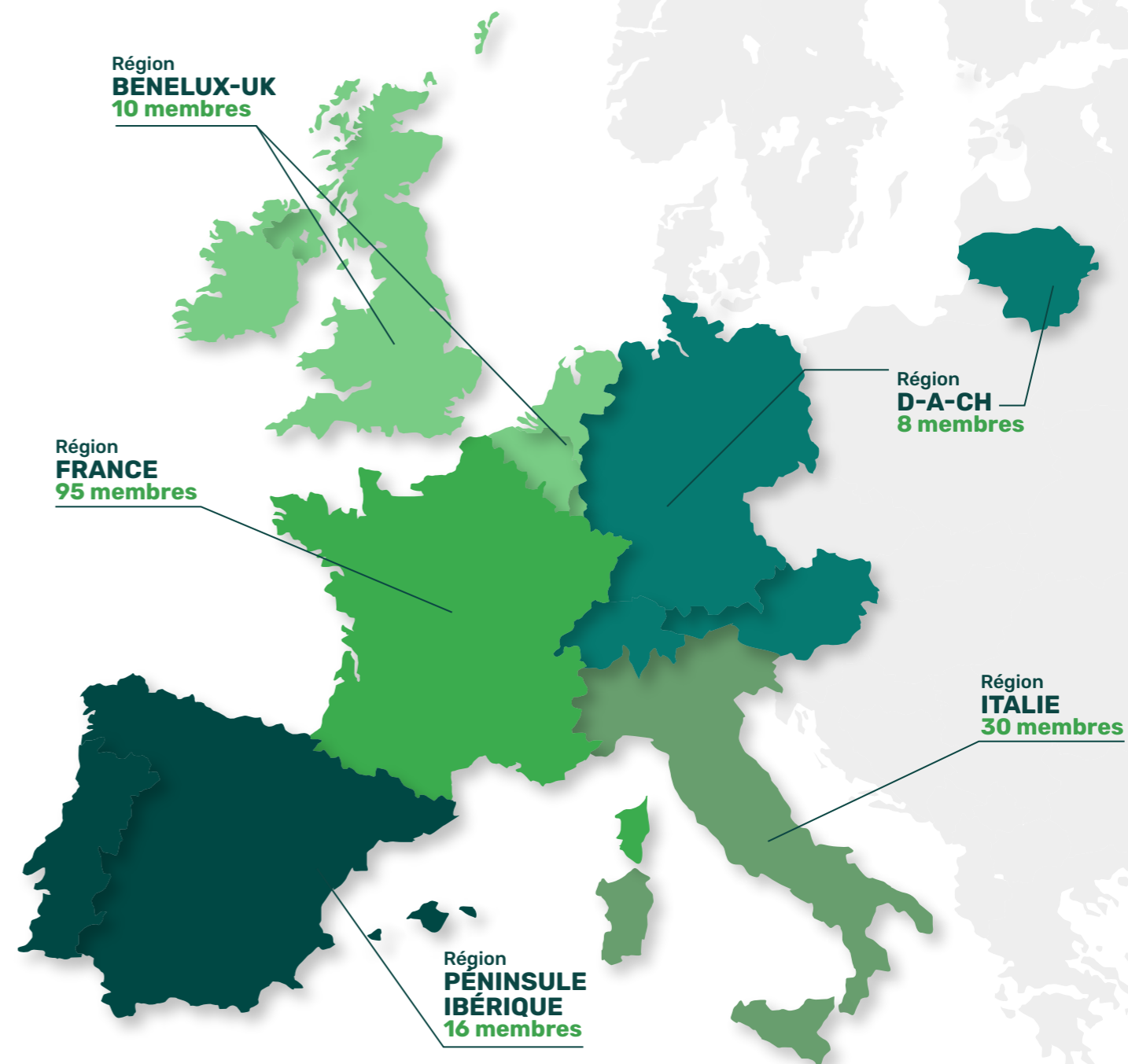
20 000
collaborateurs

3.3
Milliards d'euros
de CA

70 000
clients

400
Implantations
physiques

NOTRE RAYONNEMENT EUROPÉEN



Contacts Presse



Audrey David
audrey.david@astre.fr



Cyndie Medeiros
cyndiemedeiros@gmail.com



Pensez à la nature et économisez l'encre et le papier. N'imprimez ce document que si nécessaire.